

**Association « Les Amis de la Clairie »
Ehpad 32 A rue de la Clairie
88250 La Bresse**

Compte-rendu de l'assemblée générale du mardi 5 avril 2022

Présents:

Mme Maryvonne Crouvezier, Maire de la Bresse,
Mme Geneviève Demange, adjointe en charge du CCAS,
Mr Patrice Français, directeur de l'EHPAD,
Mme Danielle Pierrat, animatrice,
Mme Christiane Chevalley, présidente des toujours jeunes,
Mme Fabienne Morel, adjointe à la population.

Sont Excusés:

Mme Marylène BOYE-VIARD cadre de santé (remercie les bénévoles pour leur aide précieuse).
Mme Mady ANTOINE. Mme Anne D'HARREVILLE. Mr et Mme Henri HUMBERCLAUDE.
Mme Anny LECOMTE. Mme Claire VIRY. Mme Martine COLLEDANI. Mr Jean Marie MOUGEL. Mme Catherine MOUGEL. Mme Suzy CLAUDEL. Mme Yvette PERRIN. Mme Annie HANS.
Mme Yvonne MOUREY. Mme Catherine MOUGEL. Mme Stéphanie Poirot, Animatrice.

La présidente Claudine MOUGEL remercie les membres présents, les résidents et leurs familles, dont leur présence importante tient à cœur à l'association et à son comité.
Une minute de silence est consacrée aux résidents et bénévoles disparus.

Rapport moral et d'activités:

Claudine rappelle les objectifs de l'association, et indique que Les Amis de la Clairie comptabilisent 61 bénévoles, toutes activités confondues et 68 sympathisants.

La pandémie a perturbé l'année 2021 et de nombreuses animations ont été annulées.
A partir de septembre toutes ont repris sauf la cuisine et la zoothérapie.
Claudine fait un appel pour compléter l'équipe de bénévoles afin d'accompagner le plus de résidents possibles lors des sorties.
La liste des animations peut s'accroître selon le gré et la disponibilité de chacun.

Dans l'espoir de passer une année normale, la date du marché de Noël est prévue le 26/11/2022 dans l'enceinte de l'Ehpad. Si ce n'est pas possible, l'association envisage de réserver un chalet sur le marché de Noël en ville.

Danielle se charge d'intégrer le programme des activités de l'association sur le site :
<http://assolesamisdelaclairie.com>

Nouveautés :Un disque dur externe a été acheté pour faciliter les tâches administratives. Des cartes de condoléances au nom de l'association seront envoyées à chaque décès.

Claudine remercie la mairie pour son soutien et la subvention accordée.

Rapport moral et d'activités adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

Bilan financier:

Geneviève Demange , trésorière présente le bilan et les prévisions pour l'année.

2963,55 € sur le compte courant et 3543,03 € sur le livret bleu

Dépenses prévisionnelles 2022 : 3110€

L'assemblée a adopté à l'unanimité le bilan financier.

Elections:

Suite à l'appel à candidature, Mme Jacqueline Claudon se désigne volontaire pour entrer dans le conseil d'administration;

L'assemblée a voté unanimement pour le maintien des membres du conseil et l'entrée de Jacqueline Claudon.

Le conseil d'administration se compose désormais de 17 personnes.

Projets :

Le but de l'année est l'espoir de reprendre toutes les activités et sorties.

Reprise de la zoothérapie, de l'atelier «chants» à raison d'une fois par mois, et pour lequel un(e) bénévole serait bienvenu(e). Pour cela, une borne musicale est installée à la salle à manger du 27.

Une sortie cinéma/séniors est envisagée le 3ème jeudi du mois selon l'organisation et le programme.

Annonce des dates déjà retenues.

Nous demanderons le soutien par subvention à différentes caisses de retraites, mutuelles et crédit mutuel.

Projet d'accompagnement personnalisé :

Le docteur J-Jacques CLAUDE partage sa réflexion avec la cadre de santé et explique le PASA -pôle d'activités et de soins adaptés- ; Le PASA a une vocation thérapeutique.

Il est réservé aux personnes atteintes de troubles cognitifs légers pour essayer de renouer avec un lien social, la vie en société, s'occuper des personnes qui ont des troubles du comportement, de mémoire ou de caractère, et se mettre à leur niveau.

Intérêts : praxie, faire des objets, sensoriel, lecture, chants, musicologie, pluches, repas.

« Tout le monde est important et intéressant ...à sa vitesse ».

Des tests de mémoire seront effectués pour constater l'amélioration.

A la question posée sur le financement, le Dr Claude nous indique qu'il y a un financement supplémentaire pour le PASA dans l'enveloppe soins.

Le PASA fonctionne depuis peu, à raison d'une journée par semaine pour chaque groupe.

Cotisations :

La cotisation est obligatoire pour les bénévoles et restera à 3€.Même tarif pour les sympathisants.

Le mot de Mme la Maire :

Maryvonne Crouvezier remercie l'association pour l'invitation et rassure l'ancienne présidente Genviève Claudel sur la passation bien réussie.

Elle apprécie et espère que les beaux projets 2022 pourront se réaliser. Elle compte également sur le dynamisme du Dr. Claude pour le projet d'accompagnement personnalisé.

Le mot du Directeur :

M. Patrice Français remercie les bénévoles pour leur investissement même si 2021 a été difficile.

Il annonce également le 2ème rappel de vaccination Covid pour les résidents dès ce mois d'avril.

Les bénévoles doivent trouver leur place dans la structure avec le personnel, ils contribuent à augmenter le panel des animations de l'Ehpad ;

Si un bénévole rencontre un problème avec un membre du personnel, il peut lui en parler directement afin de régler ce souci rapidement.

Il souligne l'importance du projet personnalisé individuel, soins, les animations.

Divers :

Danielle souligne un manque de personnel pour accompagner certaines sorties ; une aide-soignante est parfois indispensable. Ce manquement impacte sur le choix des résidents pour cette sortie; Les familles sont invitées à participer aux sorties pour accompagner leurs parents. Cela peut être tout-à-fait occasionnel.

A la question posée sur la responsabilité et l'assurance du bénévole, il est précisé que selon le cas, le résident est sous la responsabilité de l'Ehpad, il a lui-même une responsabilité civile, comme le bénévole.

Claudine précise que l'association est là pour le bien-être des résidents.

M.Bastard souhaite être entendu et dit que le personnel proposant la collation du week-end ne prend pas suffisamment le temps pour discuter.

Constat est fait que le bénévole prend le temps nécessaire selon sa volonté, et que le temps du salarié est compté.

Thérèse Martin prend le micro pour remercier sincèrement tous les bénévoles d'accorder leur temps libre au bien-être des résidents.

Alexandrine annonce un prochain concert de harpe.

L'assemblée générale se termine par un verre de l'amitié.

Le 15 avril 2022

Claudine MOUGEL